



Comprendre le cannabis légal et illégal

LA LOI SUR LE CANNABIS

La Loi sur le cannabis est un ensemble de lois visant à contrôler la production, la distribution, la vente et la possession de cannabis dans tout le Canada.³ La Loi sur le cannabis a pour but de garder le cannabis hors de portée des jeunes, d'éliminer le marché illicite et de protéger la santé et la sécurité publiques en³ permettant aux adultes d'avoir accès au cannabis légal de qualité contrôlée.

Bien que le cannabis soit légal, il existe toujours des sources de cannabis illégal qui présentent des risques plus importants pour notre santé.

POURQUOI ACHETER LÉGAL? ¹

- Le cannabis légal doit respecter des normes strictes pour éviter toute contamination par des matières dangereuses comme les pesticides, les métaux lourds et les bactéries. Le cannabis illégal n'est pas contrôlé et peut contenir des ingrédients nocifs pour la santé ou des substances autres que le cannabis.
- Les quantités de THC et de CBD sont testées et limitées pour assurer notre sécurité. Le cannabis illégal peut avoir des niveaux très élevés de THC, ce qui peut avoir des effets négatifs si nous en consommons trop.



Produit légal



Produit illégal



RECONNAÎTRE L'EMBALLAGE LÉGAL DU CANNABIS²

Les règlements suivants ne s'appliquent pas aux produits du cannabis contenant moins de 0,3 % de THC

- 1 Cherchez le symbole universel du THC. Tout cannabis légal au Canada contenant du THC doit porter ceci sur l'emballage. 
- 2 Avertissements sanitaires sur fond jaune
- 3 Recherchez un timbre de taxe d'accise pour montrer que la vente est légale dans cette province/ce territoire. 
- 4 Emballage uni, de couleur unie, avec un code-barres
- 5 La teneur totale en THC et CBD est indiquée en mg ou mg/g
- 6 Poids du produit/poids net

Si l'emballage est coloré, utilise la marque d'un aliment ou d'un bonbon connu, ou est visuellement attrayant, il n'est PAS légal. N'oubliez pas que simple et uni est mieux.¹



ACHAT DE CANNABIS

Les produits de cannabis légaux et illégaux peuvent être achetés en magasin ou en ligne. Il est parfois difficile de faire la différence entre une source légale et une source illégale.

Voici quelques indices utiles pour identifier les sources légales :



SITE EN LIGNE ¹

- Doit vérifier l'âge légal avant accès.
- Livraison uniquement dans la province
- Inclut l'adresse et le numéro de téléphone dans la province
- Limite de transaction de 30g
- N'offre pas de primes de parrainage, d'inscription ou d'autres promotions.
- L'emballage suit les directives légales et est à l'épreuve des enfants

MAGASIN DE DÉTAIL ³



- Affiche la licence de vente au détail ou un panneau émis par le gouvernement à l'extérieur du magasin pour vérifier la légalité de l'approvisionnement
- L'emballage respecte les directives légales et est à l'épreuve des enfants
- Limite de transaction de 30g

Pour obtenir une liste de tous les détaillants de cannabis autorisés dans votre province et des photos des timbres d'accise uniques, [cliquez ici](#)

RISQUES DU CANNABIS ILLÉGAL

- A des teneurs en THC imprévisibles ou peut ne pas être étiqueté du tout
- Des taux de THC plus élevés que ce qui est réglementé, entraînant un risque de surconsommation ou de dépendance
- Les produits peuvent être mélangés à d'autres substances ou à des drogues illégales
- Les produits peuvent contenir des produits chimiques dangereux qui sont inflammables (par exemple, le butane dans les dabs) ou toxiques lorsqu'ils sont chauffés et inhalés (par exemple, l'acétate de vitamine E dans les vapes)
- Contamination (y compris le risque d'exposition aux métaux lourds, aux résidus de pesticides, aux bactéries ou aux champignons, et autres indicateurs d'une production insalubre).¹
- Conséquences juridiques de la possession de cannabis illégal, quel que soit l'âge

RÉFÉRENCES

1. Alberta Gaming, Liquor and Cannabis (n.d) CannabisSense: Buy Legal. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/cannabis-regulations-licensed-producers/packaging-labelling-guide-cannabis-products/guide.html>
2. Government of Canada (n.d) Packaging and labelling guide for cannabis products. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/cannabis-regulations-licensed-producers/packaging-labelling-guide-cannabis-products/guide.html>
3. Government of Canada (n.d) Compliance and enforcement policy for the Cannabis Act. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-medication/cannabis/laws-regulations/compliance-enforcement-policy-cannabis-act/policy.html>

STRATÉGIES DE RÉDUCTION DES RISQUES

- Éviter ou limiter la consommation avant l'âge de 25 ans
- Si vous décidez de consommer du cannabis, choisissez des produits provenant d'une source légale
- Commencez par une petite quantité du produit et attendez avant d'en prendre davantage pour éviter une surconsommation